
Médaille religieuse à l'effigie de la Vierge, dite médaille miraculeuse

Numéro d'inventaire : 1979.11362.3

Auteur(s) : Edmond Pénin

Louis Poncet

Type de document : médaille

Période de création : 3e quart 19e siècle

Matériau(x) et technique(s) : métal

Description : Médaille ovale en laiton munie d'un anneau.

Mesures : hauteur : 2,3 cm ; largeur : 1,9 cm

Mots-clés : Objets commémoratifs (assiettes, médailles, bustes, plaques...)

Utilisation / destination : bijou, pratique religieuse, culte de la Vierge

Historique : Ce type de médaille appelé "médaille miraculeuse" a été frappé à partir de 1832 par les Sœurs de la Charité pour commémorer trois apparitions au cours desquelles la Vierge aurait précisé des points théologique à une novice. On lui prêtait une valeur apotropaïque, en particulier lors de l'épidémie de choléra de 1832. Le succès de cette médaille et de son message aboutit en 1854 à la proclamation par le pape Pie IX du dogme de l'immaculée conception.

Représentations : Vierge / Avers : représentation de la vierge Marie aux mains rayonnantes et écrasant de ses pieds un serpent sur le monde, entourée de l'inscription "O MARIE CONÇUE SANS PÉCHÉ PRIEZ POUR NOUS QUI AVONS RECOURS A VOUS 1830".

Revers : saint Joseph tenant l'enfant Jésus dans ses bras, entouré de l'inscription "St JOSEPH MODÈLE DE PURETÉ PRIEZ POUR NOUS".

